



**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**AFR/RC54/16**  
3 septembre 2004

Cinquante-quatrième session  
Brazzaville, Congo, 30 août – 3 septembre 2004

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE**

**La situation nutritionnelle dans la Région africaine de l'OMS :  
Défis et perspectives**

**INTRODUCTION**

1. La Table ronde sur «La situation nutritionnelle dans la Région africaine : Défis et perspectives» s'est tenue le 3 septembre 2004 sous la présidence du Dr Brian Chituwo, Ministre de la Santé de la Zambie, conformément à la décision n° 9 de la cinquante-troisième session du Comité régional.
2. Le but de la Table ronde était de faire mieux connaître la situation nutritionnelle qui prévaut dans la Région et de déterminer les mesures spécifiques à prendre au niveaux communautaire, national et régional pour remédier à la situation.
3. Les participants étaient répartis en trois groupes :
  - a) Le groupe n° 1, composé de pays francophones, avait pour Président M. Mohamed L. O. Selmane, Ministre de la Santé de la Mauritanie, et pour Facilitateur le Dr Aristide Sagbohan, Conseiller régional pour la nutrition.
  - b) Le groupe n° 2, composé de pays anglophones, avait pour Président le Dr Brian Chituwo, Ministre de la Santé de la Zambie, et pour Facilitateur Mme Julia Tagwireyi, Directeur du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition du Zimbabwe.
  - c) Le groupe n° 3, composé de pays lusophones, francophones et anglophones, avait pour Président le Dr Albertina J. Hamukwaya, Ministre de la Santé de l'Angola, et pour Facilitateur le Dr Funke Bogunjoko, fonctionnaire technique à l'Unité Analyse et Appui aux pays, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.

4. Avant les discussions en groupes, le Dr Rufaro Chatora, Directeur de la Division Développement des Systèmes et Services de Santé, a fait un bref exposé en séance plénière sur la gravité de la situation nutritionnelle, le cadre d'action, les défis, et les principaux points de discussion, conformément au document de base intitulé «La situation nutritionnelle dans la Région africaine : Défis et perspectives» (AFR/RC54/RT/1).

### ***POINTS DE DISCUSSION***

5. La Table ronde a examiné les questions et points suivants :

- a) Quelles mesures faut-il prendre pour que la nutrition reçoive un niveau de priorité plus élevé dans le secteur de la santé et dans les autres secteurs de développement afin de garantir l'adoption ou le renforcement durable de politiques et de cadres institutionnels appropriés dans ce domaine ?
- b) Que doivent faire les pays pour améliorer les capacités techniques nécessaires aux programmes de nutrition, mobiliser des ressources financières et renforcer les systèmes nationaux d'information portant sur la nutrition ?
- c) Compte tenu de la diversité des défis à relever, y inclus le statut social peu élevé accordé à la femme, quel appui faut-il apporter aux communautés pour qu'elles atteignent la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?

### **PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS**

6. Les contributions apportées par les délégués lors des discussions en groupes ont mis l'accent sur diverses questions parmi lesquelles on peut citer : la promotion des «fast-foods» au détriment de plats traditionnels nourrissants; la prévalence de suppléments nutritionnels n'ayant pas fait leur preuve sur le plan médical; la nécessité de promouvoir les connaissances indigènes sur la production, le traitement, la conservation et la préparation des aliments; la nécessité d'orientations techniques sur la consommation des aliments génétiquement modifiés; les lignes directives concernant la nutrition des personnes vivant avec le VIH et le SIDA; la promotion et l'enrichissement effectif des produits alimentaires.

7. Les débats ont porté essentiellement sur les mesures à prendre pour donner plus d'importance à la nutrition dans le secteur de la santé et les autres secteurs de développement. Les discussions ont débouché sur des propositions en faveur des actions suivantes : évaluation de la gravité de la situation nutritionnelle au niveau des pays; élaboration de politiques et de législations nationales en matière d'alimentation et de nutrition; adoption d'approches pluridisciplinaires et multisectorielles pour les interventions à mener et coordination par une institution de haut niveau; plaidoyer en faveur de la nutrition au sein du secteur de la santé; intégration de la nutrition dans les autres programmes et projets de développement; mise en œuvre de politiques d'appui nutritionnel en faveur de groupes vulnérables tels que les élèves, les femmes et les personnes vivant dans des situations d'urgence.

8. Par ailleurs, pour renforcer les capacités techniques nécessaires aux programmes de nutrition, il a été proposé que les pays adoptent les mesures suivantes : formation des formateurs et des agents de santé en matière de nutrition; développement des ressources humaines dans le domaine de la nutrition; renforcement des capacités des chefs traditionnels,

des agents de vulgarisation et des ONG pour la mise en œuvre des programmes de nutrition; et renforcement de la composante «nutrition» des autres programmes de formation (agriculture, éducation, santé, etc.).

9. Afin de mobiliser des ressources financières, les pays pourraient renforcer les activités de plaidoyer auprès des principaux décideurs; intégrer la nutrition dans d'autres initiatives, politiques et stratégies de développement (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, objectifs du Millénaire pour le développement, document de stratégie de réduction de la pauvreté); intégrer horizontalement la nutrition dans d'autres programmes de santé; mener des campagnes de sensibilisation et promouvoir continuellement l'éducation en matière de nutrition à tous les niveaux.

10. Afin de renforcer les systèmes nationaux d'information sur la nutrition, il a été proposé aux pays : d'élaborer un système régional d'information en matière de nutrition doté d'indicateurs normalisés et de le diffuser dans les pays; de mettre en place des systèmes d'information nutritionnelle à base communautaire; d'allouer des ressources aux systèmes nationaux de surveillance nutritionnelle; de mener des études approfondies au moment opportun et d'utiliser les informations sur la nutrition pour faciliter la prise de décisions par les autorités compétentes et les communautés touchées.

11. Compte tenu de la multiplicité des défis à surmonter, y compris la condition inférieure de la femme, il est possible d'apporter diverses formes d'appui aux communautés pour leur permettre d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parmi les mesures proposées, on peut citer : la promotion d'une perspective sexospécifique dans les programmes de nutrition; l'intégration de la nutrition dans les stratégies de traitement du VIH et du SIDA; et la promotion d'activités génératrices de revenus dans les divers programmes mis en œuvre par les groupes de femmes.

## **RECOMMANDATIONS**

12. Les participants à la Table ronde ont recommandé aux États Membres :

- a) d'élaborer des politiques et des plans d'alimentation et de nutrition dans un cadre multisectoriel;
- b) de faire campagne pour l'ouverture d'une ligne budgétaire consacrée à la nutrition dans les budgets nationaux;
- c) de créer ou de renforcer les programmes de santé en milieu scolaire;
- d) de prévoir des ressources pour la recherche appliquée à la nutrition afin de faciliter l'élaboration de programmes de nutrition fondés sur des bases factuelles;

e) d'intégrer la nutrition dans les programmes nationaux de développement.

13. Ils ont en outre recommandé à l'OMS :

a) de plaider pour une augmentation des ressources consacrées à la nutrition dans le budget ordinaire;

b) de mobiliser des ressources auprès des partenaires pour les programmes de nutrition;

c) d'apporter un appui technique pour la mise en place et le renforcement des systèmes de surveillance nutritionnelle;

d) d'apporter un appui aux pays pour les questions liées à la nutrition.

14. Compte tenu du peu de temps disponible pour les discussions et de l'importance de la nutrition dans la santé, les participants ont recommandé que la nutrition soit inscrite à l'ordre du jour officiel du Comité régional dans un proche avenir.